

# Les Analyses du Centre Jean Gol



## **Analyse :**

### **Qui sont les héritiers du libéralisme en France ?**

#### **Aperçu historique**

**Amaury De Saint Martin**

**Décembre 2017**

Administrateur délégué : Richard Miller

Directeur : Corentin de Salle

Directeur scientifique : Amaury De Saint Martin

Avenue de la Toison d'Or 84-86  
1060 Bruxelles  
Tél. : 02.500.50.40  
[cjg@cjg.be](mailto:cjg@cjg.be)

## Analyse :

# Qui sont les héritiers du libéralisme en France ?

## Aperçu historique

### Résumé :

Existe-t-il un réel courant libéral français ? Quels sont les origines politiques de celles et ceux qui se réclament du libéralisme dans le paysage politique français ? Deux parties seront développées.

La première partie portera plus spécifiquement sur les origines des partis français qui composent le groupe parlementaire libéral européen. Nous verrons que ces origines sont complexes et finalement différentes de celles qui caractérisent les autres partis « traditionnellement » plus libéraux.

La seconde partie donnera un aperçu historique des autres tentatives de libéralisme « à la française » dont d'abord l'évolution éphémère du Parti Républicain et de Démocratie Libérale sous l'impulsion d'hommes politiques comme Jean-Pierre Soisson ou Alain Madelin ; mais aussi les composantes ou courants libéraux qui ont caractérisé et caractérisent toujours le parti Les Républicains (ex UMP). Enfin un point sera consacré au radicalisme français qui, d'une certaine manière, se rapproche beaucoup des valeurs défendues par les libéraux belges.

# 1. Les députés français au sein de l'ADLE : deux tendances

## 1.1. Composition<sup>1</sup>

Les députés français au sein de l'ADLE sont au nombre de sept dont :

- 4 font partie du Mouvement Démocrate : Marielle de Sarnez, Sylvie Goulard, Nathalie Griesbeck et Robert Rochefort
- 2 font partie de l'UDI : Jean Arthuis et Dominique Riquet
- 1 fait partie de Générations Citoyen : Jean-Marie Cavada

## 1.2. L'héritage centriste<sup>2</sup>.

Pour comprendre la composition française de l'ADLE, il faut paradoxalement se reporter à l'histoire du « centrisme » car aussi bien le Mouvement Démocrate que l'UDI sont plus des héritiers du centrisme que du libéralisme...

On peut subdiviser l'histoire du centrisme en 4 grandes périodes :

### ***Origines : 1946-1967 - le MRP***<sup>3</sup>

Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que les idées centristes vont réellement se structurer en projet politique. En juin 1946, le MRP est la première force politique française. Le MRP, de tendance démocrate-chrétienne de centre-gauche se voulait être une alternative entre la gauche et la droite. Il s'agissait donc de créer un parti centriste et de tradition chrétienne comme dans certains pays européens dont l'Italie ou l'Allemagne. Le MRP sera toutefois marginalisé dès 1967 après avoir quitté le gouvernement en 1962.

Dès l'élection présidentielle de 1965, on voit apparaître un parti centriste plus « à droite », le Centre Démocrate. Celui-ci a notamment soutenu la candidature de Jean Lecanuet à l'élection présidentielle.

### ***Droitisation des centristes : 1971-1978 - le CDS et le Mouvement Réformateur***<sup>4</sup>

Dans les années 70, les centristes ne sont plus seulement des démocrates-chrétiens mais sont également constitués de courants plus « laïque » (au sens belge du terme) dont principalement les radicaux. Le Centre Démocrate et le parti radical créent alors en 1971 le Mouvement Réformateur qui devient en 1975 la Fédération des Réformateurs.

L'arrivée de Valéry Giscard d'Estaing va changer la donne. Une fois président dès 1974, Giscard va rassembler tous les courants centristes pour créer l'UDF à partir de 1978. Quoique issu d'un milieu de droite et non du centre, Giscard voulait se démarquer du gaullisme en créant son propre mouvement politique entre les socialistes et les gaullistes. De ce point de vue, Giscard était à l'époque considéré comme « libéral ».

---

<sup>1</sup> Voir sur le site : [www.alde.eu](http://www.alde.eu)

<sup>2</sup> GUILLAUME (Sylvie), *Le centrisme en France au 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles*, éd. Broché, s.d

<sup>3</sup> LETAMENDIA (Pierre), *Le Mouvement Républicain Populaire, histoire d'un grand parti français*, L'histoire dans l'actualité, Paris, 1995.

<sup>4</sup> PARODI (Jean-Luc), art. *Les paradoxes du Centre Démocrate*, dans *Revue française de Science Politique*, vol.16, numéro 5, 1966, pp.956-960.

### ***Concurrence aux gaullistes : 1978-2007 - l'UDF<sup>5</sup>***

L'Union pour la Démocratie Française a été créée pour se doter d'une force politique du « juste milieu » pouvant faire concurrence aux gaullistes. La base idéologique de l'UDF a été développée dans un livre publié par Giscard, « Démocratie française » selon lequel la réalité sociale de la France est celle d'une société en voie d'unification sous l'action de trois facteurs dont : l'élévation du niveau de vie, l'éducation et l'information.

De ce constat, l'UDF avait vocation de regrouper un groupe central. Mais est-ce pour cela que l'UDF était un réel parti du centre entre socialistes et gaullistes ? En fait non. L'UDF va progressivement se composer de courants plus anti-gaullistes voire extrémistes que centristes...dans le courant des années 80.

Au cours des années 90, l'UDF évolue vers plus d'homogénéité au niveau des idées et ce, par le biais de François Bayrou et de son courant, Force Démocrate créé en 1995. Pour la première fois, l'UDF se définit comme un parti du centre et autonome dont l'héritage provient de ses origines libérales mais aussi de la démocratie-chrétienne. Malgré une homogénéité plus affirmée au niveau des idées, les dirigeants de l'UDF ont peu de charisme, ce qui laisse penser que l'UDF restait sous l'emprise de la droite gaulliste (RPR puis UMP).

### ***Depuis 2007 : création du Mouvement Démocrate, du Nouveau Centre, de l'Alliance Centriste puis de l'UDI<sup>6</sup>***

Le positionnement centriste de l'UDF sera sérieusement remis en cause dès 2007 lors de l'élection présidentielle. En effet, fort de son bon score au premier tour de l'élection, François Bayrou va changer l'UDF en Mouvement Démocrate où la référence centriste ne sera plus de mise, sauf peut-être pour se différencier de l'UMP. La création du Mouvement Démocrate (au centre-gauche) aura pour conséquence de faire partir l'aile droite du mouvement centriste qui créera à son tour un parti politique, le Nouveau Centre. Celui-ci soutiendra d'ailleurs Sarkozy au second tour de la présidentielle.

Cependant, beaucoup de centristes ne se reconnaîtront pas aussi bien au Mouvement Démocrate représenté par Bayrou qu'au Nouveau Centre, représenté par Hervé Morin. Ces centristes se regrouperont alors autour de la personne de Jean Arthuis qui, en 2009, créera l'Alliance Centriste. Ce parti n'aura toutefois pas beaucoup d'influence entre une aile gauche dirigée par Bayrou et une aile droite absorbée presque entièrement par l'UMP.

En parallèle, Jean-Louis Borloo, président du Parti Radical Valoisien représente lui aussi un courant centriste particulier, républicain et laïque. Le radicalisme est un courant politique qui resta en marge des courants centristes plus « classiques »<sup>7</sup>. Cependant, dès 2012, plusieurs candidats centristes souhaitent se présenter aux élections présidentielles dont : Bayrou (Mouvement Démocrate), Morin (Nouveau Centre), Arthuis (Alliance Centriste) et Borloo (Parti Radical). Tous, à l'exception de Bayrou qui soutiendra d'ailleurs Hollande au second tour, jetteront l'éponge. Une scission entre Bayrou et les autres centristes va alors avoir lieu car beaucoup de centristes ne comprendront pas ce ralliement à la gauche.

---

<sup>5</sup> RICHARD (Gilles), GUILLAUME (Sylvie), SIRINELLI (Jean-François), *Histoire de l'UDF, l'Union pour la Démocratie Française 1978-2007*, PUF, 2013.

<sup>6</sup> VATIMBELLA (Alexandre), art. *L'UDI : avenir du parti politique traditionnel ou coquille vide ?* dans *Le Figaro*, 15 juin 2015.

<sup>7</sup> Voir l'excellent site : [www.politiqumania.fr](http://www.politiqumania.fr)

Dans ce contexte de discorde totale, Jean-Louis Borloo décide alors de fonder un groupe parlementaire centriste dissident, l'UDI (Union des Démocrates et Indépendants). Ce groupe parlementaire regroupait les 30 députés centristes à l'exception des deux députés du Mouvement Démocrate.

Le 18 septembre 2012, l'UDI se transforme en parti politique réunissant une confédération de tous les partis de centre-droit dont principalement le Nouveau Centre, l'Alliance Centriste et le Parti radical<sup>8</sup>.

Dès l'été 2013, le Mouvement Démocrate et l'UDI signent un pacte d'« organisation coopérative »<sup>9</sup> permettant aux deux formations de présenter des listes communes aux élections municipales et européennes. D'où la composition actuelle de l'ADLE qui comprend aussi bien des députés du Mouvement Démocrate que des députés de l'UDI ou de l'Alliance Centriste.

On peut donc dire que les députés français qui constituent l'ADLE ne sont donc pas les héritiers du libéralisme mais d'un centrisme « éclaté » entre différentes personnalités qui n'ont eu pour but que de s'affranchir du gaullisme<sup>10</sup>.

## **2. Existe-t-il un réel courant libéral français ?**

### **2.1. Le Parti Républicain et Démocratie Libérale (1977-1997)<sup>11</sup>**

Le Parti Républicain constitue une formation politique de tendance libérale et européeniste qui fut fondée en 1977 par Jean-Pierre Soisson. Précisons que ce parti ne doit pas être confondu avec l'ancien Parti Républicain, dit aussi radical, qui composa la vie politique française au 19<sup>e</sup> siècle.

Le Parti Républicain est essentiellement un parti qui soutiendra activement la politique de Giscard d'Estaing dès sa création. Dès 1978, le PR fait également partie de l'UDF et constitue sa frange « libérale » dans un contexte historique toutefois différent. En effet, le Parti Républicain est attiré par les idées « ultra » libérales de l'époque prônées par Reagan ou Thatcher. Ce sont les années dites de la « Révolution conservatrice »<sup>12</sup>.

Dès 1997, Alain Madelin, membre de la bande à Léo<sup>13</sup> (Léotard, Madelin et Longuet) crée le parti Démocratie Libérale, de son nom complet « Démocratie Libérale, Républicains Indépendants »<sup>14</sup> au sein de l'UDF constituant l'héritier direct du Parti Républicain. Toutefois, l'année 1998 sera l'année de rupture entre Alain Madelin et François Bayrou au sein de l'UDF. Pour des raisons idéologiques mais surtout stratégiques vis-à-vis du Front National, Alain Madelin décide de quitter l'UDF, ce qui aura pour conséquence de le marginaliser sur la scène politique française<sup>15</sup>.

---

<sup>8</sup> VATIMBELLA (Alexandre), art. *L'UDI : avenir du parti politique traditionnel ou coquille vide ?* dans *Le Figaro*, 15 juin 2015

<sup>9</sup> Cette alliance est appelée L'Alternative. Voir : art. *UDI, Modem, quelle différence*, dans *Le Centriologue*, 12 juin 2014.

<sup>10</sup> GUILLAUME (Sylvie), *Le centrisme en France au 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles*, éd. Broché, s.d

<sup>11</sup> GAVE (Charles), art. *Pourquoi est-il si difficile d'être libéral en France ?* dans [www.atlantico.fr](http://www.atlantico.fr), 19 mai 2013.

Voir également : MACKÉ (Gaëlle), art. *Verdier-Molinié, Koenig... Cette nouvelle vague libérale pro-Macron*, dans [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr), 23 avril 2016.

<sup>12</sup> Voir pour cela : SORMAN (Guy), *La Révolution conservatrice américaine*, éd. Fayard, Paris, 1983.

<sup>13</sup> KNAPP (Andrew), *The Government and Politics of France*, éd. Routledge, 2006.

<sup>14</sup> Idem.

<sup>15</sup> KNAPP (Andrew), *The Government and Politics of France*, éd. Routledge, 2006.

On peut dire de Démocratie Libérale qu'il prônait des idées libérales sur le plan économique. En revanche, sur les questions éthiques – de mœurs, le parti était plutôt conservateur<sup>16</sup>. On ne peut donc pas nécessairement le comparer sur tous les points au Mouvement Réformateur en Belgique.

## **2.2. La composante libérale au sein de l'UMP puis Les Républicains**

Le parti Les Républicains a été créé le 30 mai 2015 et est issu de l'UMP, lui-même créé en novembre 2002<sup>17</sup>. Si certains mouvements libéraux se sont développés au sein de l'UDF de manière plus ou moins autonome mais malheureusement avortée, il existe au sein du parti LR différents courants dits « libéraux »<sup>18</sup>. Il ne s'agit toutefois que de courants et non de mouvements ou de partis politique. Quels sont-ils ?

Le courant libéral peut être subdivisé en deux groupes dont :

- Les libéraux « conservateurs »<sup>19</sup> : représentés par la Droite Populaire (courant influent au sein de LR), ces libéraux sont souverainistes, plutôt anti-européens et anti-mondialistes. Si ceux-ci prônent la libre-entreprise ou un Etat dit « minimum », ils sont également proches des idées du Front National sur les questions d'identité, de sécurité ou de défense. Autrement dit, il s'agit d'une mouvance plutôt très « à droite » au sein de LR.
- Les libéraux « réformateurs »<sup>20</sup> : représentés par des hommes politiques comme Hervé Novelli, Patrick Devedjian ou Pierre Méhaignerie, ils trouvent dans le libéralisme économique et politique une solution globale pour la société. La liberté est une valeur fondamentale aussi bien dans le cadre du développement économique que sur les questions dites « sociétales ». Ce courant se rapproche plus des idées du Mouvement réformateur sur le plan économique. En revanche, il se situe plus à droite sur des questions éthiques. A titre d'exemple, la plupart des membres du mouvement Les Réformateurs furent contres « le mariage pour tous ».

## **2.3. Le radicalisme français défend-il les mêmes valeurs que celles défendues par les partis libéraux belges ?**

D'un point de vue historique, le parti radical peut être comparé au parti libéral belge de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>. Même attachement à la propriété privée, même anticléricalisme, même défense de la laïcité, même opposition au collectivisme prôné par les marxistes de l'époque... Autrement dit, les radicaux étaient considérés comme étant à gauche sur l'échiquier politique de l'époque tout comme les libéraux belges le furent par rapport aux catholiques au début du 20<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup>.

Le radicalisme possède une vision de l'organisation sociale fondée sur la primauté de l'individu. La profession de foi du radicalisme est composé de 5 points dont : la laïcité, la solidarité, l'humanisme, la tolérance et l'universalisme<sup>23</sup>. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, le parti prône une politique très anticléricale qui amènera à la séparation de l'Eglise et de l'Etat dès 1905. De ce point de vue, un parallélisme

---

<sup>16</sup> Idem.

<sup>17</sup> GALIERO (Emmanuel), art. *UMP/Les Républicains : les avantages et les dangers d'un nouveau nom*, dans *Le Figaro*, 14 avril 2015.

<sup>18</sup> Art. *Les différents courants de l'UMP*, dans *La Dépêche du Midi*, 18 septembre 2013.

<sup>19</sup> GUYOT (Benjamin), art. *Que faire des libéraux conservateurs ?* dans [www.contrepoints.org](http://www.contrepoints.org), 29 décembre 2015.

<sup>20</sup> ROUSSELIER (Nicolas), *L'Europe des libéraux*, éd. Broché, Paris, 1999.

<sup>21</sup> Voir pour cela : BERSTEIN (Serge), *Histoire du parti radical*, Presses de Sciences Po, Paris, 1980.

<sup>22</sup> DELWIT (Pascal), *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*, Belgique, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2009.

<sup>23</sup> BERSTEIN (Serge), *Histoire du parti radical*, Presses de Sciences Po, Paris, 1980.

peut être fait entre le radicalisme et le libéralisme belge dans son positionnement philosophique et sa vision du rôle de l'individu dans la société<sup>24</sup>.

Le parti radical va bien-sûr évoluer et devenir un parti du cartel des gauches aussi bien dans l'entre-deux-guerres qu'après la seconde guerre mondiale. Cependant, l'avènement de la 5<sup>e</sup> République (1958) entraînera une bipolarisation de ce courant politique entre une aile gauche (Mendesistes) et une aile droite proche des centristes (voir plus haut)<sup>25</sup>.

C'est d'ailleurs en 1971 lors du Congrès de Suresnes<sup>26</sup> que le parti radical se scindera officiellement entre ceux qui prônent un rapprochement avec le centre et l'adhésion au Mouvement Réformateur (français...) et ceux qui souhaitent une union de la gauche. A l'heure actuelle, nous avons donc deux partis qui se réclament du parti radical dont le Parti Radical Valoisien (centriste / membre de l'UDI) et le Parti Radical de Gauche.

Les radicaux ne se revendiquent pas libéraux au sens strict du terme mais placent l'homme au centre de leurs préoccupations<sup>27</sup>. Certaines figures du parti radical se réclament d'ailleurs du social-libéralisme<sup>28</sup>. D'autre part, si l'on analyse leurs revendications politiques, celles-ci comprennent un allègement du coût de l'État, une relance du dialogue social mais aussi une réforme fiscale qui favorise l'envie d'entreprendre<sup>29</sup>.

### **3. Conclusion**

La présente analyse a donc tenté d'explorer les différentes facettes du libéralisme dans le paysage politique français. Plusieurs constats peuvent être mis en avant :

- **Premièrement**, les parlementaires français du groupe ADLE ne peuvent pas être considérés comme « libéraux ». Ceux-ci font partie de mouvements politiques plus proches des valeurs centristes que libérales. Certaines tendances libérales se dégagent des mouvements centristes mais furent très vite marginalisées.
- **Deuxièmement**, les parlementaires du parti Les Républicains ne font peut-être pas partie de l'ADLE mais cela ne signifie toutefois pas que certains de ceux-ci ne font pas partie de courants dits « libéraux » au sein de leur formation politique. Il est cependant clair que l'influence du courant libéral n'est pas forte au sein de LR à l'exception de la Droite Populaire, définie comme libérale conservatrice.
- **Troisièmement**, n'est-il peut-être pas plus logique de comparer les valeurs défendues par les partis libéraux belges à celles de l'actuel Parti Radical Valoisien ? Ne trouve-t-on pas beaucoup de points communs entre les radicaux valoisien et les libéraux belges ? Même anticléricalisme (à leurs origines respectives), même attachement à l'humanisme et à la liberté absolue de conscience, même primauté à la liberté individuelle et enfin même attachement à la liberté d'entreprendre. Si radicalisme et libéralisme ne portent pas le même nom, ils se ressemblent en tout cas sur plusieurs points et ce, même si toute comparaison de ce type doit être faite avec parcimonie.

---

<sup>24</sup> DELWIT (Pascal), art. *Du parti libéral à la fédération MR-FDF-MCC*, dans *Libéralisme et partis libéraux en Europe*, ULB, Bruxelles, 2002.

<sup>25</sup> BERSTEIN (Serge), *Histoire du parti radical*, Presses de Sciences Po, Paris, 1980.

<sup>26</sup> Idem.

<sup>27</sup> Idem.

<sup>28</sup> Idem.

<sup>29</sup> Idem.